Un navire qui sombre

La Rochelle, 14 novembre. — Le navire *Cinq Maux*, patron Mudet, était parti le 8 novembre de Luçon pour Dunkerque chargé de chargement d'orge, a sombré, l'équipage a été sauvé.

Le panamiste Delesalle

M. Gobert, le lapidaire de Lille qui a fait notamment l'enlèvement des papiers peints du théâtre, nous adresse la lettre suivante, que notre impartialité nous fait un devoir de publier :

Monsieur le Rédacteur en chef
du Progrès du Nord,

A propos de la soumission des papiers peints du théâtre de Lille, j'apprends que vous avez dit dans votre journal que j'ai été le prête-nom de M. Delesalle, et que je ne vends pas de papiers peints depuis dix ans.

Ces deux affirmations étant de nature à me porter préjudice, je compte que vous insérerez cette lettre qui rétablira la vérité.

Veuillez vous renseigner tant auprès de la préfecture que de M. l'architecte départemental; vous y saurez que j'ai fourni les papiers peints du tribunal l'année dernière et les papiers peints de la préfecture cette année, sans compter les nombreuses affaires particulières que peuvent prouver mes livres.

Pour le théâtre, j'ai soumissionné avec des échantillons dont plusieurs parmi ceux de la salle provenant des collections de la maison Delesalle et d'autres, ceux des couloirs, venaient de mon magasin.

Déclaré soumissionnaire, j'ai fait faire les quantités nécessaires par celui qui m'a fait les meilleurs prix. Qui aurait le prétentiaut à ne pas ?

Quant à être le prête-nom, c'est absolument insensé, j'ai soumissionné à mes risques et perils, et la plupart ce est que j'ai déjà débouché la main d'œuvre, et que je dois payer les marchandises à une date où la ville ne m'aura sans doute pas reglé mon mémoire.

Pour les ouvriers, je ne crois pas que personne à Lille ait pu employer des ouvriers régulièrement, et travaillant sans chômer les colleurs supplémentaires.

Je n'ai embauché parmi ceux qui travaillent régulièrement pour M. Delesalle, mais ceux qui y travaillent à façon quand il y a des travaux, et qui peuvent travailler pour d'autres; et mes livres sont à votre disposition pour vous prouver que je les ai payés de mon argent, sans avoir encore reçu un sou.

Voilà la vérité; vous comprendrez tout l'intérêt commercial qu'il y a pour moi à faire connaître et je vous prie en conséquence d'insérer cette lettre dans votre journal.

Recevez, Monsieur le Rédacteur, mes salutations empressées.

GOBERT LECLERCQ.

Après la défense de M. Delesalle, voici donc la défense de M. Gobert.

Nous ne voulons pas la discuter, n'en ayant nullement à M. Gobert, qui n'est pas un homme politique, mais seulement à M. Delesalle, adjoint au maire de la ville de Lille.

Nous avons Rétandons que cette déclaration qui, après celle de M. Hannotin, nous paraît établir de façon formelle la culpabilité de M. Delesalle : **« d'ai soumissionné avec des « échantillons dont plusieurs provenaient des collections de la « maison Delesalle. »**

Par conséquent, les choses se sont bien passées comme nous l'avions dit.

M. Gobert a soumissionné avec des échantillons fournis par M. Delesalle.

M. Delesalle, consulté par son collègue, M. Hannotin, sur les papiers peints à choisir, s'est trouvé en présence de ses propres échantillons.

Et, par un heureux hasard (!), ce sont les papiers peints de M. Delesalle qui ont été choisis !

Si quelque doute pouvait exister encore sur la culpabilité de M. Delesalle, M. Gobert vient de le dissiper. G. R.

Chronique Locale

ROUBAIX

Exposition horticole

Exposition des produits de l'horticulture, arts et industries annexes organisée par le Cercle horticole de Roubaix, avec le concours du gouvernement de la République, du ministère de l'agriculture, du conseil municipal et de la ville de Roubaix.

Cette exposition s'est ouverte à midi, sous la présidence de M. le maire de la ville de Roubaix, accompagné des membres du jury et de la commission organisatrice.

La vaste salle Philemon était luxueusement garnie de produits horticoles, notamment de chrysanthèmes et de fruits. Le jury était composé comme suit :

Président : M. Louis Durchez, jardinier-maraîcher à Loos.

Secrétaire : M. G. Assens, jardinier chez M. Guillemard, à Roubaix.

Membres : MM. De Gent, jardinier chez M. Hannart, à Roubaix; Désiré Bossut, jardinier chez M. Cavrois-Mathieu, à Roubaix.

Après discussion, les prix ont été attribués comme suit :

1er concours : Chrysanthèmes en pots, objet d'art à M. Calier-Relof fils, à Roubaix.

2e concours : Fruits ornementaux variés, méd. de vermeil gr. module à M. Calier-Relof, hort. à Roubaix; méd. d'argent 2e cl. pour un lot de palmiers.

3e concours : Légumes variés, méd. d'arg. gr. mod. à M. Simon Dhennequin, jard. chez M. Eloy-Regnillart, à Marcq-en-Baroeul.

5e concours : Fleurs coupées de chrysanthèmes, méd. de vermeil gr. mod. à M. Pr. Dhoudlet, jard. chez M. Valentin Roussel, à Roubaix.

6e concours de chrysanthèmes. — Méd. d'argent 6re classe, M. Bodenghien, jardinier chez M. Bobrzaïlho, arboriculteur à Lesquin (Nord).

9e concours : Raisins, méd. d'argent 1re classe, M. Calier-Relof; méd. d'argent 1re classe, M. François Pauwelyn, pépiniériste à Roubaix.

10e concours : Fruits ornementaux variés, méd. d'arg. 2e cl., à M. Fl. Toulet, à Roubaix, pour claies à ambier; méd. d'arg. 3e cl., à M. C. Vanderannot, jard. chez M. Sonder, à Hautmontdin, pour conflict fumigateur.

C. imprévus, méd. arg. 1re cl., à M. Calier-Relof, pour un lot d'Agiopanus.

Prix d'honneur : Vase de Sèvres, offert par M. le président de la République, à M. Calier-Relof, pour avoir le plus contribué à l'ornementation de l'exposition.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 13 novembre 1896

(Suite)

Le Conseil approuve ensuite les comptes administratif et de gestion du Bureau de Bienfaisance pour les années 1895 et approuve le budget pour 1897.

Il approuve également ceux de la paroisse protestante.

M. Spel présente des observations sur le danger de la traction électrique et demande à l'administration de prendre des mesures nécessaires pour que la Compagnie prenne des précautions.

M. Cuvpe. — Tous les ans, je demande ce que l'on va faire avec l'ancien collège. Il faut prendre un parti quelconque.

M. le Maire. — L'administration est désireuse de faire quelque chose, mais, comme vous le savez, nous manquons, nous avons toutes les peines du monde à équilibrer notre budget.

M. le Maire. — Cette entrée est accessible à tout le monde.

M. Penant. — Aux vivants, mais pas aux morts. (Rires).

M. le maire. — C'est une question d'ordre administratif que l'on examinera.

M. Dubrulle demande que la Libre-Pensée jouisse des mêmes avantages que les Cultes reconnus par l'Etat.

M. le Maire. — Voulez-vous parler des subventions accordées aux ministres des cultes.

M. Dubrulle. — Parfaitement.

M. le Maire. — Mais la Libre-Pensée n'a ni curés ni vicaires. (Rires).

M. Dubrulle. — Le conseiller-ne pourrait-elle mettre un corbillard à la disposition de la Libre-Pensée.

M. le Maire. — On étudiera la question.

La distribution du pain à domicile.

M. H. Thérin annonce que son collègue, M. Lemaire et lui, délégués au pain à la bienfaisance, viennent d'obtenir de la commission, la suppression d'une boulangerie avec distribution du pain à domicile.

Il ajoute que cette importante question sera examinée par les commissions compétentes et que la municipalité sera invitée à la réparation.

Le huis-clos est prononcé à dix heures quarante cinq minutes.

Un vol de liqueurs

Samedi soir, vers minuit, les agents de service au pont Morel, étaient requis par M. le directeur de la Brasserie de l'Union. Ce dernier déclara avoir vu rôder plusieurs individus suspects autour de la Brasserie.

Ils pénétrèrent ensemble dans le magasin et remarquèrent aussitôt des traces de pas. Au même instant, le bruit de la porte d'un estaminet voisin se fermant les fit sortir.

Ils pénètrent le cabaretier, Oscar L..., d'ouvrir et lui demandèrent si personne ne venait de rentrer chez lui. Il répondit que c'était lui-même, il revenait de chez sa sœur, rue de la Conférence. Les agents ne se contentèrent pas pour le trajet qu'il avait fait et par le mauvais temps il n'avait pas salé ses chaussures.

Ceci lui fit perdre son assurance. Lui ayant fait enlever ses bottes, on s'aperçut que ses chaussettes étaient pleines de neige. Vous savez, découvert, il déclara qu'un nommé Edouard L..., âgé de 40 ans, demeurant rue Cadeau, 65, s'était introduit dans la brasserie avec une clef, qu'il lui avait donnée, et avait enlevé deux cruches de genièvre, une de cognac et une d'eau-de-vie. Le tout contenant 15 litres.

Toutes ces marchandises furent déposées dans sa cave. Pendant la visite qui fut faite, M. le directeur recommit un fût de genièvre lui appartenant et contenant 200 litres.

Ces liqueurs représentent une valeur totale de 300 francs.

Le dit voleur a été écroué au dépôt.

Dans l'après-midi d'hier, M. Chapé, commissaire de police, leur a fait subir un interrogatoire. Ils ont reconnu les faits qui leur sont reprochés.

VILLE DE ROUBAIX

Condition publique des matières textile

Mouvement du 9 au 14 Novembre

	Nombre de colis	Kilogr.
Soies	41	968
Laines peignées	5.211	560.118
Laines filées	1.066	128.272
Laines tissusses	281	29.511
Cotons	423	44.293
Totaux	6.992	797.682

Marché à terme : 47.658 kilog.
Découvrage. 31 opérations.
Tirage. 346 opérations.

Le Directeur,
L. BIPPER.

Maladies de la peau

Dartres, Ulcères, Eczémas, Vices du sang sont guéris en peu de temps par le traitement **Dépuratif Mexicain** du Docteur **Jackson**, remède agréable à prendre, ne fatiguant pas l'estomac et moins coûteux que tous les autres. Voir aux étalages de la **pharmacie Couvreur** la description de toutes les maladies guéries par ce traitement réputé. — Pour tous renseignements, s'adresser PHARMACIE COUVREUR, Roubaix.

Pour 10 centimes on a 333 litres de gaz. *Voir la te page.*

Maladies des voies urinaires

Docteur **FEUCHÈRE**, médecin-spécialiste, 21, Parvis St-Maurice, Lille et 100, rue du Grand-Chemin, Roubaix, ou il reçoit les Mardi, Jeudi, Vendredi, de 1 à 5 h., les autres jours de 9 à 9 h. soir. n.o

Cette semaine est arrivée en notre ville, une des anciennes connaissances des Roubaisiens et une de celles qui y étaient les plus agréables; nous voulons parler de **Monsieur BROUILLARD**, l'opticien bien connu.

Monsieur Brouillard est descendu comme toujours à l'Hôtel Ferrouille, il est visible tous les jours jusqu'au 30 courant.

Nul doute que le bruit de son arrivée ne se répande vite, les amis de ce dernier, ainsi que les services signalés qu'il a rendu à nos concitoyens jusque maintenant, ne lui amènent de suite tous ceux qui ont à souffrir de la vue.

Autrefois, pour les étrangers, un voyage avec séjour à Paris était un luxe principier, aujourd'hui on se fait expédier *franco* par le **Grand-Rédoit** du Pin-Tarif et l'on prépare son voyage à tête repose.

Tout le monde sait que, malgré sa clientèle princière le **Grand-Hôtel** pratique l'abonnement, logement, lumière, gaz, bain, vin compris et service pour 20 francs par jour. Confort parfait et vin exquis.

TOURCOING

LA FÊTE ANNUELLE

de la Société des Anciens militaires

C'est hier que la Société des Anciens militaires, dont le nombre augmente chaque jour, a célébré en un fraternel banquet sa fête annuelle.

A une heure et demie, les membres de la société, au grand complet, quittaient aux sons entraînants des tambours et clairons, leur local de la rue Desurmont, pour se rendre, par la rue Nationale, dans la grande salle du Casino où avait lieu le banquet.

Celle-ci, décorée de tentures, de drapeaux, et particulièrement le fond où se détachaient, au milieu d'arbustes, le portrait du premier magistrat de la République Française et sur une draperie tricolore de superbes panoplies d'armes de toutes sortes agencées avec le meilleur goût, présentait avec les innombrables tables dressées pour plus de 250 convives, le plus agréable effet.

A la table d'honneur avaient pris place : M. Fourmentin, président de la société des anciens militaires; MM. Desplaintes, vice-président de l'Association des anciens combattants de Lille; Legouyex, secrétaire-général de la Fédération des anciens militaires de Lille; Lecomte, maréchal des logis de gendarmerie; Meurillon et Flament, lieutenant et adjudant des pompiers; les membres de la commission de la Société, ainsi que les représentants de la presse.

Une cordialité et une gaîté des plus franches et des plus sincères, que devraient envier toutes les sociétés, qui présidait à cette fête qui a été absolument charmante en tous points.

Le repas à été très bien servi par M. Ferraye, restaurateur, rue de Lille, et le dessin que nous donnons ci-dessous très bien compris :

Potage Jalienne
Roubaix Financiers
Pommes vapeur
Gigot rôti
Flageolets à la Maître d'Hôtel

Fromage

Tartes, Fruits, Desserts
Bière, Vins, Champagne
Café et Cognac

Au dessert, s'est ouverte la série des discours. C'est le sympathique et dévoué président de la Société des anciens militaires, qui a pris le premier la parole et a prononcé le discours suivant :

Discours de M. Fourmentin

Messieurs et chers camarades,

Chaque année vous vous réunissez pour célébrer notre fête, et vous venez à cette table les membres de notre belle famille, pour vous y rencontrer, et cette fête de famille, nous nous y rassemblons, les uns les autres, parmi nos parents, nos parentèles, nos amis, nous nous inspirons de la devise : Liberté, égalité, fraternité, mais nous ne